

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, session 2024, dans l'académie de TOULOUSE.

Le président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de TOULOUSE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, au titre de l'année 2024, dans l'académie de TOULOUSE :

Monsieur LAFONT Sébastien, ingénieur d'études hors classe, président, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame LAVAL MADER Nathalie, maître de conférences hors classe, vice-présidente, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur CASTEX Eric, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame DYBEK Cécile, ingénieure d'études de classe normale, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame EZZABDI Malvina, ingénieur de recherche, Université Toulouse III Paul Sabatier, Toulouse.

Madame ALALINARDE Agnès, ingénieur de recherche, suppléante, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur DUPUY Rémi, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Toulouse, le 25/04/2024



Le Président de l'Université,
Pour le Président, et par délégation,
Le Directeur Général des Services
de l'Université Toulouse Capitole

Hugues KENFACK
Frédéric FAISY